

PREPARATION A L'EXAMEN AIPR

(Autorisation d'Intervention a Proximité des Réseaux)

CONCEPTEUR - ENCADRANT

OBJECTIFS

- Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT
- Identifier le rôle des intervenants
- Appliquer la réglementation DT-DICT
- Préparer l'examen AIPR Concepteur ou Encadrant



PUBLIC

- Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de chantier



PRÉREQUIS

- Savoir lire le français (passage de l'examen final sous format QCM)



STAGIAIRES PAR SESSION

- 1 à 10 stagiaires



DURÉE

- 1 jour



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, d'exercice pratiques et d'échange entre le formateur et les stagiaires
- Tablettes ou ordinateurs pour le passage de l'examen



ÉVALUATION DES ACQUIS

- Passage de l'examen sous forme de QCM

CONTENU DE LA FORMATION

La réglementation

- La réglementation anti-dommage :
 - La DT
 - La DICT
 - L'AIPR

Le guichet unique

- Qu'est ce que c'est ?

Le rôle des intervenants sur un chantier

- Responsable de projet
- Le maître d'ouvrage
- Le maître d'œuvre

Les moyens

- Les plans
- Le marquage-piquetage
- La cartographie
- Le repérage

L'organisation des chantiers

- Les règles et mises en place du chantier
- Les endommagements des réseaux et leur conséquence
- Les documents CERFA

Partie Pratique

- QCM d'entraînement sur les séries de questions disponibles

L'examen QCM

Les questions du QCM susceptibles d'être posées font partie d'un ensemble de questions élaborées par un comité de pilotage national réunissant les parties prenantes, et auxquelles sont associées des illustrations.

L'examen pour les profils « concepteur et encadrant » comprend 40 questions.

La réponse à chaque question détermine un score selon les critères suivants :

- Réponse bonne : + 2 points
- Réponse « je ne sais pas » : 0 point
- Réponse fausse à une question ordinaire : -1 point
- Réponse fausse à une question prioritaire : - 5 points

Les critères de réussite de l'examen : Score minimal pour réussir à l'examen est de 48 points sur 80 points.